

mais rien n'a encore été fait. Au point de vue civil, nous sommes satisfaits des appareils qui atterrissent présentement à Fredericton. Au point de vue du service, et c'est là le seul motif qui me pousse à soulever la question maintenant, ce serait à l'avantage du ministère de la Défense nationale d'insister sur l'allongement des pistes d'envol de cet aéroport, afin que les troupes arrivant au camp Gagetown, ou qui en partent, puissent être transportées dans le plus gros avion en service à l'heure actuelle. Je pense surtout à l'éventualité d'une crise.

Dans ses remarques, le ministre a parlé du comité de la défense. Je souscris sans réserve à ce qu'il a dit. Je fais partie de ce comité depuis 1963. De tous les comités de la Chambre, c'est celui qui, à mon avis, s'acquitte le plus utilement de sa charge. Ce comité, qui a eu une excellente composition, a bien rempli sa tâche. Malheureusement pour les libéraux, le dernier président n'a pas été réélu. C'était un excellent président et un bon ami. Le comité de la défense devrait commencer ses travaux aussitôt que possible. J'espère qu'il les reprendra aussitôt que l'examen des crédits du ministère sera terminé.

J'ai trouvé intéressant ce que le ministre a dit à propos de nos troupes de réserve. J'ignore s'il le sait mais il y a deux ou trois ans, lors d'une réorganisation radicale des troupes de réserve, le moral avait énormément baissé. J'en parle en connaissance de cause parce que je me suis toujours intéressé aux troupes de réserve et j'en ai été membre pendant 25 ans. Je me suis toujours intéressé à nos effectifs de défense. Le ministre a dit que le général W. A. B. Anderson dirigerait nos troupes de réserve. Voilà une excellente nouvelle qui sera bien accueillie, car le général Anderson est un officier de premier ordre, ce qu'il fallait à nos troupes de réserve.

Je n'ai plus qu'un point à signaler: l'enseignement. Il peut sembler que je fais une légère digression, mais je puis vous assurer que non. Je suis instituteur de carrière et j'ai enseigné à de nombreux enfants des forces armées. L'un de ces jeunes m'a dit qu'en douze ans de scolarité, il avait fréquenté quinze écoles différentes. Ce n'est pas la faute du ministère de la Défense nationale. Les besoins du service obligent un militaire à se déplacer avec un court préavis. L'aspect

regrettable de la chose, c'est qu'il y ait dix systèmes différents d'enseignement dans notre pays à l'heure actuelle. J'ai vu des instituteurs à Oromocto prendre 10 ou 15 minutes pour déjeuner et passer le reste de cette période à aider des enfants qui étaient en retard dans leurs classes, sans que ce soit leur faute, à cause du déplacement de leurs parents d'une province à une autre. Nous admettons que l'enseignement est une question provinciale, mais vous savez, monsieur le président, en tant que membre de cette profession honorable, qu'il faudrait uniformiser l'enseignement dans notre pays, et le plus tôt sera le mieux. Nous savons que la province de Québec défend jalousement ses droits dans ce domaine, mais si nous parvenons à uniformiser l'enseignement, ce sera une réalisation très utile pour le pays.

Je dois faire miens les commentaires de l'honorable député de Calgary-Nord et d'autres qui ont parlé du problème que constitue le moral des forces armées, et du fait qu'il est bien bas de nos jours. J'espère que cela changera, à l'avantage de notre nation et de nos forces armées. Je sais que, ce qu'il essaye de faire, le ministre le fait en toute sincérité. J'ai le plus grand respect pour sa personne. Je sais qu'il croit en ce qu'il fait. Je soutiens que, s'il peut remonter plus rapidement le moral de nos forces armées, il atteindra l'objectif qu'il s'est fixé et aura l'une des plus belles forces militaires du monde entier.

L'hon. M. Lambert: Monsieur le président, en prenant la parole au sujet du premier article des crédits du ministre en ce deuxième jour du débat, je ne crois pas devoir présenter aucune excuse pour le temps que je prends. A y regarder de près, le ministre doit comprendre que ses crédits n'ont pas été étudiés depuis 1964, et que beaucoup de choses ont transpiré dans l'intervalle. Il est certain que le ministre et son personnel n'ont pas perdu de temps pour faire part aux gens du fait que beaucoup de choses avaient été accomplies au sein du ministère, qu'on y fait des progrès et qu'il y existe un certain dynamisme. Toutefois, la seule ombre au tableau, c'est qu'aucune explication n'a été fournie à la Chambre.

Je puis dire que la déclaration du ministre, jeudi soir, m'a déçu. En fait, elle a été comparée par le député de Winnipeg-Sud-Centre à ses déclarations des années précédentes. Elle leur ressemblait beaucoup, et l'attitude du ministre, comme celle du ministre associé, rappelait le chou vert et le vert chou. Je dis au ministre qu'avant la fin du présent débat,